

**Procès-verbal du Conseil municipal
du mercredi 29 juin 2022**



Présents : MM. MMES PATAUD, CANFORA, BORDES, CUQUEMELLE, DOUCET, VELLEINE

Procurations : M. MALAVAUD représenté par Mme DOUCET, Mme JANNETAUD N. représentée par M. PATAUD

Excusés : TERRASSIER

Absents :

La séance est ouverte sous la présidence de M. Patrice PATAUD, maire qui déclare les membres du Conseil municipal cités ci-dessus présents et installés dans leurs fonctions.

Le quorum est atteint, le Maire ouvre la séance à 18H30.

Désignation du secrétaire de séance : M. Carmine CANFORA

1. Approbation du procès-verbal du 18 mai 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 18 mai 2022.

2. Modalité de publication des actes à compter du 01 juillet 2022

A compter du 1er juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements. Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants, les syndicats de communes et les syndicats mixtes fermés pourront choisir entre l'affichage, la publication sur papier (registre des délibérations) ou la publication électronique, en délibérant sur ce choix.

3 possibilités de publication des actes au choix :

- Publication par affichage
- Publication sur support papier (mise à disposition du registre)
- Publication électronique.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de continuer l'affichage des actes à la mairie.

Monsieur le maire informe les élus de la démission de M. Dominique JANNETAUD. Il donne lecture de sa lettre de démission. Il convient de désigner des nouveaux délégués dans les organismes divers et les diverses commissions communales.

3. Désignation d'un délégué à la commission intercommunale des impôts directs

Commissaire titulaire : M. Patrice PATAUD. Approuvé à l'unanimité.

4. Désignation d'un délégué au Syndicat Primaire d'électrification (S.D.E.C.)

Délégué titulaire : Carmine CANFORA. Approuvé à l'unanimité.

5. Désignation d'un délégué à la commission d'ouverture des plis

Le Maire, Patrice PATAUD, propose la candidature suivante : Cécile DOUCET. Approuvé à l'unanimité.

6. Désignation d'un délégué pour les commissions communales 'bâtiments communaux', 'voirie', lien social' et 'forêt communale'

- o Bâtiments communaux, patrimoine bâti et non bâti : Cécile DOUCET.
- o Voirie : Gaël MALAVAUD.
- o Lien social et culture : Nathalie JANNETAUD.
- o Forêt communale : Jean-François CUQUEMELLE.

Approuvé à l'unanimité.

7. Travaux assainissement et eau potable du village de Morterolles : résultat consultation

La consultation pour les travaux d'assainissement et d'eau potable au village de Morterolles s'est terminée vendredi 24 juin à 12 heures. Sur les 13 entreprises qui ont retiré le dossier seulement 3 entreprises ont répondu. L'entreprise TTPM ne soumissionne pas car elle est dans l'incapacité de réaliser les travaux dans la période demandée. Les entreprises CTPL (Fracasso) et SARL BTP TRULLEN ont déposé leur dossier le 23 juin et le 24 juin. Les offres ont été transmises au bureau d'étude IMPACT CONSEIL. La commission d'ouverture des plis se réunira avec M. MARQUET, du bureau d'étude IMPACT CONSEIL, afin de faire le point sur les offres.

Une deuxième consultation a été lancée concernant la réalisation de contrôles préalables à la réception de la station d'assainissement de Morterolles. La clôture du dépôt des offres est également le vendredi 24 juin à 12 heures. Trois entreprises ont répondu à la consultation. Il s'agit des entreprises SHARP, SOL et MACHEIX. Les offres ont été également transmises au bureau d'étude IMPACT CONSEIL. La commission d'ouvertures des plis se réunira avec M. MARQUET, du bureau d'étude IMPACT CONSEIL, afin de faire le point sur les offres.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

9. Informations diverses

Le Maire, Patrice PATAUD :

- Hangar communal : M. CALOMINE ainsi que l'entreprise PENOT ont terminé leurs travaux. Il reste le bardage à finir par l'entreprise MARTINET.
- Apéritif le 09 juillet à 18h30 : rédaction de l'invitation à distribuer aux habitants.
- Préparation du Pardollien : mettre la date des encombrants ; mise à jour de l'état civil ; un mot sur ILLIWAP et éventuellement l'adressage en collaboration avec La Poste.
- La Poste : réunion concernant la mise à jour de l'adressage de la commune. Modification notamment dans les villages de Buze et de Morterolles. Une réunion publique est à prévoir afin d'informer les habitants.
- Tracteur : la consultation pour l'acquisition d'un tracteur se termine le 1^{er} juillet.
- Sébastien PAILLER arrive le 18 juillet.
- Gîte de Saint-Pardoux : Henri et Yannick vont faire divers petits travaux (rallonge télévision, ajout prises ...) ; Rangement dans le cabanon de mobiliers (chaises, lit bébé, siège bébé ...) ; Prévoir des travaux de peinture ; Prévoir l'acquisition de mobiliers (étagères, patères, sommiers à pied, ... Pour le poêle à granules faire une notice plastifiée.

La séance est levée à 19h18.

Toute demande de modification de ce procès-verbal doit être adressée en mairie dans les 15 jours suivant sa réception.

Le secrétaire de séance,
Carmine CANFORA